# Lexique

**Personne de confiance :** Personne désignée par écrit par le patient qui sera consultée au cas où lui-même serait hors d'état d'exprimer sa volonté et de recevoir l'information (loi du 4 mars 2002).

**Personne référente :** Lorsque la personne de confiance n'a pu être désignée, c'est l'interlocuteur principal. Personne de la famille proche désignée pour recevoir les informations et les transmettre au reste de l'entourage.

**Directives anticipées :** Documents écrits par le patient en toute conscience relatifs aux modalités de soins qu'il souhaite voire être mis en place si son état s'aggravait.

**Cathéter :** Petit tuyau souple en plastique, inséré dans une veine pour administrer des traitements ou une artère pour surveiller les paramètres cardio-circulatoires et d'effectuer des prélèvements de sang.

**Ventilateur ou respirateur :** Appareil permettant d'assurer la respiration de manière artificielle et ainsi d'assurer une oxygénation des organes.

**Sédation :** Médicaments permettant de limiter l'inconfort causé par les techniques de réanimation et qui peut être profonde, équivalente à une anesthésie générale.

**Intubation :** Action qui consiste à introduire un tuyau en plastique dans la trachée par la bouche pour le relier au respirateur. L'extubation consiste à retirer le tuyau et ne pourra se faire que si le patient est réveillé, tonique et qu'il peut respirer seul, tousser et cracher efficacement.

**VNI :** Ventilation non Invasive qui consiste à apporter de l'oxygène par le biais d'un masque afin d'améliorer l'oxygénation.

**OHD** : Oxygénothérapie à Haut Débit. Il s'agit d'administrer un gros volume d'air fortement concentré en oxygène par le biais d'une canule nasale.

**Pousse-seringue électrique :** Appareil électriques permettant d'administrer des médicaments en intraveineuse en permanence de manière contrôlée et programmée.

**Sonde gastrique :** tuyau souple inséré par la narine et placé dans l'estomac afin de permettre des aspirations de sécrétions et d'administrer une alimentation artificielle.

**Dialyse :** Technique permettant d'éliminer les toxines en filtrant le sang de façon continue ou discontinue, en remplacement de ses propres reins devenus défaillants.

**Don d'organes ou de tissus :** C'est un acte de générosité et de solidarité, qui sauve ou améliore la qualité de vie de nombreux patients chaque année. Notion rappelée par la loi du 26 janvier 2016 qui instaure le registre national de refus. Toute personne est considérée comme donneuse sauf si refus exprimé de son vivant.

CENTRE HOSPITALIER
DE DIGNE LES BAINS

**CENTRE HOSPITALIER DE DIGNE LES BAINS**

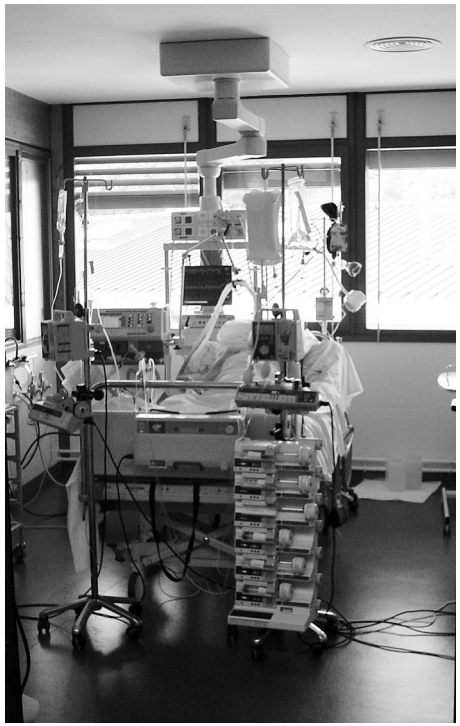
Service de Réanimation - Soins Intensifs Polyvalents

# LIVRET D'ACCUEIL

## A l'attention des famille et des proches

*L'équipe de réanimation a conçu ce livret d'accueil pour vous aider à comprendre l'environnement dans lequel votre proche est pris en charge. Notre service accueille des patients présentant ou susceptibles de présenter la défaillance d'un ou plusieurs organes mettant en jeu son pronostic vital. Votre proche va bénéficier, 24h/24 d'une surveillance continue et spécifique ainsi que d'un traitement adapté et encadré par des professionnels formés à cette spécialité.*

**La présence médicale et paramédicale est permanente et composée de :**



- 1 médecin chef de service - réanimateur
- 1 équipe de médecins réanimateurs
- 1 cadre de santé
- 1 Psychologue
- 20 Infirmiers
- 10 Aides-soignantes
- 1 agent d'entretien
- 1 Kinésithérapeute à temps partiel
- 1 secrétaire médicale

Si besoin, nous pouvons vous mettre en contact avec un psychologue ainsi qu'une assistante-sociale.

Pour cela, parlez-en à l'équipe ou au cadre de santé.

## Téléphone : 04.92.30.17.05

Toute l'équipe, dans la limite de ses compétences, se tient à votre disposition pour répondre au mieux à vos questions et vous accompagner. Mais votre interlocu-

## Informations téléphoniques :

Le secret professionnel ne nous autorise pas à vous donner des informations médicales par téléphone. Néanmoins, lors de vos appels, les informations transmises seront plus ponctuelles et moins détaillées que lors d'une visite. Par ailleurs, par souci du respect du secret médical, mais aussi pour ne pas surcharger l'équipe soignante, il est souhaitable de **désigner un référent** qui pourra prendre des nouvelles et les transmettre à l'entourage.

*« Parce qu'on s'occupe de vos proches, parce qu'on évalue leur état de santé afin de pouvoir ensuite au mieux vous renseigner, nous vous conseillons d'éviter de nous joindre entre **7h30 et 12h**. Si vous souhaitez parler à un médecin, préférez appeler **à partir de 13h**, vous serez sûr qu'il aura examiné votre proche et pourra ainsi mieux vous répondre sur l'évolution de son état de santé.»*

En réanimation, l'évolution de l'état de santé du patient est extrêmement variable dans le temps dans le sens d'une aggravation ou d'une amélioration. Il y aura beaucoup d'évolutions variables. C'est pour cela, que notre discours pourra vous paraître différent d'un moment à l'autre, d'une personne à l'autre.

## Les visites :

Sauf exception, votre proche peut recevoir des visites **tous les jours** de :

**12hà 21h00**

Sachez toute fois que vous pourrez être amené à patienter le temps de la réalisation de certains soins. Par le biais de l'interphone, un soignant vous invitera à patienter en salle d'attente le temps qu'on vienne vous chercher. Sauf exception :

**Deux personnes maximum sont admises en même temps dans la chambre.**

La prise en charge d'un patient ne peut s'envisager sans le soutien de sa famille. Que votre proche soit réveillé ou sédaté, n'hésitez pas à le toucher et à lui parler.

La maladie fragilise votre proche et l'expose à des complications infectieuses qui se développent le plus souvent à partir de sa propre flore microbienne. Si les défenses immunitaires de votre proche sont altérées, si maladie contagieuse, si porteur de germes résistants, des précautions complémentaires sont mises en place. Ainsi, en fonction du contexte, **il peut vous être demandé de porter des équipements particuliers**. Cela vous sera expliquer par les soignants.

## Recommandations :

- Avant d'entrer dans le box de votre proche, vous devrez passer par le vestiaire des familles où vous y déposerez vos effets personnels dans un casier dédié à cela.
- Vous y effectuerez un lavage des mains au savon liquide puis procéderez à une désinfection avec la solution hydro-alcoolique.
- Aucune fleur ne sera admise en box. Cependant, vous avez la possibilité d'amener des photos, affiches, dessins, que nous afficheront au mur dans son box. Pour la nourriture, rapprochez-vous des soignants.
- Un nécessaire de toilette vous sera demandé. Le linge est fourni par le service.

Si vous êtes déjà présent en box et que des soins doivent être effectués alors vous serez invités à vous rendre en salle d'attente.

**Vous n'êtes pas autorisés à patienter dans le couloir devant les box.**

L'état de conscience de votre proche peut-être altéré en raison de sa pathologie ou des traitements administrés. Dans certaines situations et pour sa sécurité, nous pourrons être amenés à le maintenir par des contentions.

*« Lors de votre visite, pensez à nous informer de tout élément médical ou non médical que vous connaissez au sujet de votre proche, qui nous permettrait de mieux le prendre en charge et de personnaliser ses soins. Ex : Problèmes médicaux, croyances et pratiques, ses goûts, ses directives anticipées, ce qu'il pense du don d'organes...»*

Pour tout commentaire ou remarque, un questionnaire de satisfaction anonyme est à votre disposition en salle d'attente. Si vous estimez que votre proche a subi un préjudice pendant son hospitalisation dans le service, vous avez la possibilité d'en informer la CRUQPC (Commission des Relations avec les Usagers et de la Qualité de la Prise en charge au 04.92.30.14.03)

## Un environnement particulier :

La réanimation est un lieu de surveillance maximale. Ainsi le box de réanimation est composé de divers appareils qui émettent des alarmes et qui assurent la sécurité de votre proche. C'est un environnement impressionnant et bruyant, mais nécessaire. Si une alarme se déclenche, elle est analysée par l'équipe soignante qui prend la mesure appropriée.